

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** - (2010)  
**Heft:** 6

**Artikel:** "Le but es atteint"  
**Autor:** Jaquinet, Bastien  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-514478>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 14.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



*Bat sap chars 1*

« **Le but est atteint** »

### **Cap Bastien Jaquinet**

Cdt cp sap chars 1/1

Dans une société s'individualisant de plus en plus, la notion de droit semble prendre le pas sur celle du devoir. Pourtant, pour que le droit puisse exister, d'autres ne doivent-ils pas, en amont, assumer leur devoir ? Le devoir, c'est également se soumettre à une obligation en dépit de sa volonté ou de ces opinions personnelles. A ce titre, l'obligation de servir est une façon d'assumer un devoir.

Char du génie (M113) orné de son pare-buffle « maison. »



Le métier des sapeurs de chars nécessite du courage, de la force et de l'ingéniosité. Le M113 est, malgré la perte de sa lame de déblaiement, utilisé pour appuyer le déblaiement d'obstacles.

Mais les jours passés au service de l'armée sont également l'expression de l'esprit de camaraderie, de l'effort commun et du soutien mutuel pour atteindre un but donné quoiqu'il arrive. Nous - l'ensemble de la cp 1 du bat sap chars 1 - avons fait notre cursus militaire ensemble. Il s'est ainsi formé un esprit de corps hors du commun. Aussi, chaque année, ce n'est pas les militaires de la compagnie que je rejoins mais une bande de camarades. Cette expérience de très grande camaraderie restera pour moi un souvenir important et un honneur.



J'ai pris le commandement de cette compagnie il y a cinq ans et la dissolution du bataillon est l'occasion de revenir sur ces dernières années. Le début a été quelque peu difficile, puisqu'il fallait transformer une compagnie de sapeurs en sapeurs de chars. Après un engagement AMBA CENTRO à Genève, la compagnie a été entraînée aux comportements standards des sapeurs de chars à Bülach. Les derniers trois services d'instruction (SIF/CR) ont eu lieu à Bure. Cette caserne est dès lors devenue en quelques sortes notre résidence secondaire...

Aujourd'hui, je peux dire que le but est atteint. Le travail est fait avec professionnalisme et enthousiasme. Grâce à l'engagement de tous, le défi a été relevé et nous continuons à assurer notre mission, malgré la diminution des effectifs - passant de plus de 150 hommes à moins de 100 - en raison de la dissolution prévue du bataillon.

Avec la nouvelle incorporation, le nouveau défi sera -et c'est l'ironie- de redevenir des sapeurs sans chars. Peut-être y aura-t-il une légère déception à redevenir des « piétons. »

Pour terminer, je profite de ces quelques lignes pour remercier toute la compagnie. Je veux exprimer à ces camarades ma gratitude pour le travail effectué, ainsi que ma grande fierté d'avoir pu servir avec eux durant toutes ces années.

B. J.



L'exercice LARGO G II, où l'ensemble du bataillon a été engagé.

